



Vivre sans obstacles: marché immobilier et labels

- > Trouver un appartement ? Travail à mi-temps 2
- > Label pour bâtiments: être ou paraître ? 5
- > Communications / Formations continues 7
- > Chronique: des appareils problématiques et leurs d'espoir 8

Trouver un appartement ? Travail à mi-temps

Davantage d'appartements sans obstacles et à des prix abordables sont nécessaires, surtout en situation urbaine. Cependant, une minorité des appartements disponibles dans les villes suisse-alsaciennes par exemple est adaptée aux fauteuils roulants. La solution réside dans le concept de logements adaptables prôné par le Centre depuis les années 90.



© Centre Architecture sans obstacles

Ainsi fonctionne le concept de logements adaptables: installer un miroir en dessous de l'armoire de toilette afin de se voir en position assise et ôter le bidet à côté de la toilette pour obtenir plus de surface de manœuvre.

«La recherche de mon nouvel appartement va prendre du temps», affirme Basil Herzig. Paraplégique depuis un accident de la route il y a treize ans et résidant dans la région de Lugano, il cherche un appartement à Zurich, où il travaille.

Au Tessin, il habite dans un immeuble construit par son frère. «Notre famille est très liée à l'architecture», raconte ce fils d'architecte. Son appartement tessinois a pu être adapté avec peu d'efforts. «Dans la salle de bains, j'ai fait ôter le bidet pour avoir suffisamment d'espace de manœuvre, et installer des barres d'appui à côté du WC et au-dessus de la baignoire.» Dans la

cuisine, le sol a été surélevé grâce à une plateforme pour ne pas devoir changer la hauteur du plan de travail. Les éléments sous les plaques de cuisson et l'évier ont été enlevés, pour qu'il puisse y engager son fauteuil roulant. «En plus, quand je déménagerai, tout est repositionnable ou démontable», soutient B. Herzig. Voilà un logement adaptable!

Vieux concept comme solution contemporaine

De plus en plus souvent, les promoteurs immobiliers vantent leurs appartements comme étant adaptés aux personnes âgées et en situation de handicap. En réalité, les appartements adaptés au fauteuil roulant sont souvent introuvables, lorsqu'on en a besoin. De plus, dans les nouveaux lotissements, on ne bâtit souvent que des un ou deux pièces pour ces personnes. Mais, la personne en recherche peut avoir de la famille. Pour cette raison, le concept de logements adaptables est idéal. En 1992 déjà, le Centre a publié la directive «Logements sans barrière & adaptables».

Tous les immeubles résidentiels n'étant pas soumis aux obligations légales et les exigences minimales de la norme SIA 500 pas systématiquement appliquées, un nombre très restreint d'appartements adaptables est de fait disponible et ce, malgré la hausse des constructions. Si les logements adaptés au fauteuil roulant sont de plus en plus recherchés à cause du vieillissement de la société et des progrès médicaux, le pourcentage de logements mis sur le marché en tant qu'adaptés au fauteuil roulant, stagne autour de 7%¹; dans les villes suisse-alsaciennes, il n'est que de 3.4 %².

Réalisation et contrôle problématiques

«Chercher un appartement adapté est hasardeux», affirme Basil Herzig. Beaucoup ne savent pas ce que signifie l'accessibilité en fauteuil roulant. «Souvent ils pensent qu'un accès sans marche suffit.» C'est pourquoi, B. Herzig établit ses propres filtres de recherche et explore les sites de location avec des mots-clés tels que «bâtiment neuf» et «ascenseur».

L'accès allant du garage via l'ascenseur jusqu'à l'appartement est souvent un problème dans les bâtiments neufs. Lors d'une visite, B. Herzig constate

> Bases techniques

qu'en fauteuil roulant, ouvrir une porte peut devenir très difficile: «essayez de tirer les freins sur un sol de garage fortement incliné, de déverrouiller, puis dépousser une porte souvent lourde et enfin de surmonter un seuil».

Sur les sites de recherche, il examine avec attention les photos et les plans, surtout de la cuisine et de la salle de bains. Dans une cuisine avec îlot, l'évier et les plaques de cuisson sont souvent répartis sur deux fronts différents. «Me déplacer avec une casserole pleine de spaghettis d'un front à l'autre pour verser l'eau chaude m'est impossible!». Ceci représente également une épreuve pour beaucoup de personnes âgées. «En plus, l'adaptation d'une telle cuisine est souvent très difficile», souligne B. Herzig. Dans la salle de bains, la toilette est souvent placée entre la baignoire et le lavabo. Il est donc impossible d'installer les barres d'appui en cas de besoin (voir «Trucs & astuces» en page 4). «Les normes étant bien faites, l'adaptabilité des logements est une question de bonne volonté», remarque-t-il.

Une étude de 2016³ confirme son analyse. De plus, la plupart des architectes, autorités ainsi que maîtres d'ouvrage ne sont pas conscients de la problématique. Beaucoup lancent le projet sans se demander quelles implications un bâtiment et son environnement ont pour des personnes en situation de handicap. En outre, les coûts supplémentaires liés aux adaptations sont souvent surestimés lors d'une rénovation de sorte que les mesures nécessaires sont souvent volontairement omises.

La solution consiste, selon ladite étude, non pas à renforcer les lois mais plutôt à stimuler et à sensibiliser la société à ce thème.



Les éléments en dessous des plaques de cuisson et de l'évier ont été enlevés et le sol surélevé grâce à une plateforme.



Tous les espaces de vie, y compris le balcon ou la terrasse, sont accessibles sans seuils ni marches.

Le Centre suisse va retravaillé la directive «Logements sans barrière & adaptables» pour mieux établir le concept de logements adaptables, en montrant des solutions à l'avantage de tout le monde.

Un six au lotto

Lorsque son bail fut résilié au printemps 2019, Matyas Sagi-Kiss table sur une longue recherche. Le conseiller administratif, avec une paralysie cérébrale depuis sa naissance et mobile seulement en chaise roulante, habite un appartement en rez de jardin dans le lotissement Uetlihof à Zurich. Bâti vers la fin des années huitante et rénové en 2011, celui-ci va être détruit. Lorsque M. Sagi-Kiss se mit de suite à chercher un nouveau logement, ses parents et ses voisins habitant la même maison ont pensé qu'il exagérerait. Car la plupart des habitants avaient contesté l'annulation de leur bail et pensaient que le procès allait s'éterniser. Mais M. Sagi-Kiss préféra se mettre à la recherche d'un logement correspondant à son désir. Idéalement, il devait s'agir d'un logement situé au centre-ville lui garantissant une certaine autonomie. «J'ai investi beaucoup de temps dans la recherche», se souvient-il, «mais j'ai rapidement trouvé mon bonheur». Le fait d'avoir de bonnes références et un revenu stable joua en sa faveur. De plus, il est socialement très actif et peut s'appuyer sur un réseau social intact.

Il s'annonça d'abord auprès de la coopérative d'habitations Kalkbreite qui construit son deuxième lotissement à la Zollstrasse. Cependant, le juriste en économie n'y croyait pas trop. Une autre possibilité semblait plus prometteuse : un ancien immeuble de bureaux, réhabilité en logements. Après avoir signé le bail, il constata que, justement dans son appartement, un escalier haut de deux mètres menait au balcon.

> Bases techniques

«Pourtant, les propriétaires savaient que j'avais besoin d'un appartement accessible en fauteuil roulant», s'étonne-t-il. Heureusement, la coopérative Kalkbreite le contacta par la suite pour lui proposer un appartement à louer. «Un six au lotto!», s'exclame Sagi-Kiss. Il put annuler le bail déjà signé sans conséquences. L'appartement à la Zollstrasse se situe au dernier étage et est très lumineux. Cependant, il n'était pas parfait. Dans la salle de bains, la douche était prévue entre les toilettes et le lavabo et était bordée d'un muret rendant son utilisation avec un fauteuil roulant impossible. «La coopérative a été heureusement assez flexible pour adapter la salle de bains à mes besoins spécifiques». Souffrant fortement du froid en hiver – bien que paralysé, il sent tout son corps – il a même eu droit à une baignoire. La cuisine a également été adaptée à ses besoins. Pour ce faire, il a pu compter sur l'aide des conseillers en construction sans obstacles de la Behindertenkonferenz Kanton Zürich (BKZ). «Peu de gens connaissent cette offre présente dans tous les cantons», regrette-t-il.

Si certaines idées de la coopérative font sens d'un point de vue écologique, celles-ci peuvent freiner l'autonomie des habitants moins mobiles, tels que Matyas Sagi-Kiss, comme par exemple l'accès aux compartiments du congélateur commun au sous-sol ou à la buanderie située dans le bâtiment voisin. «Il y a des imperfections», constate-t-il. Malgré cela, il se sent privilégié et heureux de bientôt pouvoir emménager à la Zollstrasse.

Sources :

- 1 «Rollstuhlgängige Wohnungen sind gefragt», Analyse des Immobilien-Marktplatzes von Comparis, www.comparis.ch, 2015 (situation au 15. 5. 2020).
- 2 «Les logements adaptés sont recherchés», Analyse du marché immobilier de Comparis, www.comparis.ch, 2016 (situation au 12. 5. 2020).
- 3 Eva-Christiane Debatin, «Die Bereitstellung von hindernisfreiem Wohnraum – Einflussfaktoren auf dem Immobilienmarkt», Abschlussarbeit MAS in Real Estate, Universität Zürich, 2016.



© SAHB / FSCMA

Grâce aux armoires coulissantes, la nourriture est à portée de main.

Trucs & astuces

- > Placer la toilette et la douche chacune dans un angle de la pièce pour pouvoir installer les barres d'appui en L et le siège de douche.
- > Dans la cuisine, prévoir une surface de 0.25 à 0.90 m entre les plaques de cuisson et l'évier pour pouvoir glisser une casserole entre les deux.
- > Concevoir des petits espaces, comme les toilettes, la salle de douche ou un réduit, avec une porte qui s'ouvre vers l'extérieur afin d'agrandir la surface d'utilisation et d'éviter une adaptation ultérieure de la porte.
- > A l'entrée ou dans un réduit, planifier une surface d'une largeur d'au moins 1.80 m pour avoir la possibilité d'y déposer des moyens auxiliaires tels qu'appareil de traction, fauteuil roulant pour le sport ou déambulateur.
- > Éviter tout seuil ou toute marche pour rendre tous les espaces accessibles, également pour d'éventuels visiteurs en fauteuil roulant.
- > Prévoir des solutions Smart-Home et des éléments de commande adaptés à l'occupant (sonnerie, réglage de la lumière, du soleil et de la ventilation).

Labels pour bâtiments: être ou paraître ?

Les labels aident-ils les personnes en situation de handicap lors de la recherche d'un appartement, d'un voyage ou de loisirs ? Quelles mesures peuvent prendre les propriétaires de bâtiments, les communes et les organisations pour générer le plus grand bénéfice possible ? Un regard sur les labels de durabilité et un stimulant projet de Pro Infirmis.

Lors de la planification de nouveaux logements ou bureaux, se pose la question de l'utilité d'un label pour certifier la durabilité et l'absence d'obstacles, certes à des fins de marketing, mais également pour attirer l'attention des personnes en situation de handicap. En Suisse, deux labels évaluent explicitement l'accessibilité des bâtiments : le «Standard Construction durable Suisse» (SNBS) et le label de l'association «Living Every Age» (LEA). Si ce dernier est attribué exclusivement à des bâtiments résidentiels, le SNBS peut être aussi utilisé pour des bâtiments administratifs ou de bureaux. Un label pour les écoles, les établissements d'enseignement et les infrastructures va suivre.



© insor.ch, développeur LEA-Label-App

Une personne en situation de handicap peut savoir à partir du label que le maître de l'ouvrage s'est confronté aux problématiques de l'accessibilité d'une façon globale. Cependant, les besoins des personnes concernées sont fort divers.

Les moyennes sont peu pertinentes

«Les labels permettent de mesurer et de comparer la durabilité», affirme le site internet du réseau Construction durable Suisse (NNBS). Leur label SNBS a, historiquement parlant, mis l'accent sur la durabilité écologique; aujourd'hui, la norme SIA 500 fait partie des 120 critères évalués lors de la certification. Le niveau – soit Argent, Or ou Platine – est délivré en fonction de la note moyenne obtenue. Cette moyenne est problématique : une appréciation sur la base de 120 éléments

affaiblit la signification du label quant au critère de la construction sans obstacles. Ainsi, la comparabilité offerte par ce label n'aide que peu une personne en situation de handicap lors de la recherche de logement, car les critères pour elle nécessaires n'ont pas forcément été pris en compte (seuils, taille de l'ascenseur, emplacement des toilettes dans le local sanitaire, etc.).

Les personnes concernées émettent également des réserves à l'égard du label LEA: celui-ci est également calculé sur une moyenne pour déterminer le possible niveau de certification allant de Bronze à Platine. L'association promet: «Ce label est le plus utile [...] aux personnes âgées et celles en situation de handicap». Afin d'obtenir le niveau Or, seulement 75 % des critères doivent être respectés. Comment savoir si les critères déterminants pour la personne en situation de handicap ont été considérés ? Pour le niveau Platine, mille exigences environ doivent être remplies. Ceci rend la réalisation très difficile, et surtout très chère pour les futurs locataires.

Peu utile dans la construction de logements

La seule information avérée qu'une personne en situation de handicap peut tirer de ces labels est que le maître de l'ouvrage s'est confronté aux problématiques de la construction sans obstacles d'une façon globale. La particularité d'un handicap ne se laisse pas simplifier : les besoins des personnes concernées peuvent varier fortement par rapport à l'absence d'obstacles.

Lors de la recherche d'un appartement, la distance entre le logement et le lieu de travail, l'emplacement et l'environnement sont autant de critères essentiels. Les personnes concernées doivent toujours se rendre sur place pour examiner de près le logement et son emplacement.

Les labels sont d'abord des instruments de marketing avec une pertinence restreinte pour les personnes en situation de handicap. Le fait que ce soit des privés qui attribuent ces labels complique la situation. Pour les personnes en situation de handicap, il serait préférable que les promoteurs renoncent aux labels et qu'ils

> Bases techniques

se concentrent davantage sur une réalisation sans obstacles respectant totalement la norme SIA 500 ou mieux les directives du Centre (cf. article p. 2), tout en recourant aux différents services de consultations cantonaux. Si les architectes prennent contact avec ces services, de nombreux défauts peuvent être évités dès la phase avant-projet.



Utile lors du voyage et des loisirs

Il n'existe pas de labels comparables pour les restaurants, hôtels, transports publics, musées ou cabinets médicaux – ce qui n'est pas grave vu leur utilité limitée. Cependant, une personne en situation de handicap a besoin d'informations par exemple quant à l'accessibilité d'un lieu qu'elle ne connaît pas. Aujourd'hui, elle est obligée de se renseigner au préalable pour savoir si les toilettes du restaurant sont accessibles en fauteuil roulant ou si l'ascenseur de l'hôtel est suffisamment grand. Les besoins varient : pour une seule nuit, l'accessibilité du balcon est par exemple moins importante que la proximité de l'hôtel par rapport à la gare. Pour un court déjeuner, manger dans un restaurant sans toilettes adaptées est possible, mais pas pour un souper qui peut se prolonger. Un projet national de Pro Infirmis a ainsi pour but de montrer l'accessibilité des installations publiques aux personnes handicapées.



Pas de label, mais des indications précieuses

Pro Infirmis a développé une série de pictogrammes qui montrent chaque élément spécifique : si un bâtiment administratif, un hôtel, un restaurant, un musée ou un cinéma est entièrement ou seulement partiellement accessible en fauteuil roulant, si des toilettes adaptées ou une boucle d'induction pour malentendants sont disponibles. Pour évaluer le plus d'installations possible, Pro Infirmis coopère avec les communes, des organisations touristiques ainsi que des associations. Des volontaires évaluent les différents bâtiments grâce à une application qui sélectionne le pictogramme approprié. Les pictogrammes sont complétés par des photos, des dimensions ainsi que des remarques faites par les volontaires, afin de proposer le plus d'informations

pertinentes possible. Les organisations partenaires peuvent intégrer ces informations sur leurs propres sites internet via une interface.

Bonne approche, mais...

Le Centre suisse soutient la démarche de ce recensement. L'effort de rassembler et de mettre à jour ces informations est immense. Le manque d'uniformité entre les différents recenseurs peut diminuer la fiabilité des indications pour les utilisateurs. Il faudra encore du temps jusqu'à ce que les quelques 150 000 bâtiments publics en Suisse soient évalués et les informations correspondantes disponibles.



Conclusion

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'informations aussi détaillées que possible. Les labels représentent une voie possible mais seulement s'ils se concentrent sur les critères pertinents, variant selon le type de bâtiment (école, hôtel ou wagon). De plus, il est souhaitable que les bâtiments ouverts au public publient sur leurs sites internet des informations sur l'accessibilité aussi précises que possible. Les organisations défendant les intérêts des personnes en situation de handicap peuvent y contribuer.

Les processus d'évaluation sont cependant utiles s'ils stimulent les gens à prendre aussi en compte la problématique de l'accessibilité lors de transformation ou de rénovation d'immeuble ne nécessitant pas de mise à l'enquête. Nous publions volontiers sur notre site internet les projets et réalisations accessibles à tous !

> Communications

Appartements de vacances – utilisables par toutes et tous

Sur commande de la fondation *Denk an mich*, le Centre a élaboré une liste de contrôle pour les appartements de vacances. Celle-ci comporte outre les exigences de base de la norme SIA 500, un niveau de qualité «*Denk an mich*» avec des mesures améliorant l'offre des appartements adaptés aux besoins de différents utilisateurs dans un lieu de vacances. Il n'est pas question d'augmenter le confort, mais plutôt de proposer des appartements qui permettent aux personnes en fauteuil roulant une utilisation autonome et à leurs proches ou accompagnateurs de les soutenir plus facilement. Le Centre publiera cette liste de contrôle – développée spécifiquement pour les villages de vacances Reka – indépendamment comme guide à la conception pour de nouveaux appartements et centres de vacances.

SIA 271 «Étanchéité des bâtiments»

La norme SIA 271 «Étanchéité des bâtiments» est en cours de révision. La version 2019 a été vivement critiquée lors du processus de consultation, aussi par la commission SIA 500. Dans cette version, les seuils adaptés au fauteuil roulant sont traités comme une déviation à la norme. Les exigences formulées impliquent que l'application de seuils adaptés au fauteuil roulant avec un cadre en bois ou en bois et métal est très restreinte. L'enjeu est énorme, et cette nouvelle disposition aurait de lourdes conséquences. C'est pourquoi, le symposium organisé par le Centre le 21 septembre prochain à Zurich traitera de la problématique des seuils de porte-fenêtre adaptés au fauteuil roulant. Les échanges entre les participants, les fabri-

cants et le public seront déterminants (cf. «Formations continues» sur notre site internet, en allemand seulement).

Prise de position du Centre par rapport à la réalisation de bordures d'accostage hautes

Pourquoi le Centre suisse dépose-t-il des recours contre des projets d'arrêts de bus? Comment évalue-t-il la réalisabilité des bordures d'accostage hautes? Quelles exceptions sont légitimes et dans quelles situations? Architecture sans obstacles détaille dans sa prise de position les critères selon lesquels le Centre examine les différents projets. La mise en place de bordures d'accostage hautes – la seule solution à ce jour pour un accès autonome à un bus avec des moyens auxiliaires – joue un rôle central pour la mise en œuvre de l'égalité dans les transports publics. Ceci est particulièrement vrai pour les gares routières. La prise de position du Centre est disponible sur son site internet sous la rubrique «Actualités».

Marchabilité des villes

La marchabilité désigne les qualités d'un espace pour les déplacements à pied. Seize villes suisses se sont prêtées au jeu d'une évaluation de leurs points forts et faibles en matière de déplacement à pied. En Suisse romande, Neuchâtel a été distinguée par une «Brosse à chaussure d'or». La population apprécie en particulier le réseau de cheminements directs, la végétalisation en suffisance et la disponibilité de fontaines.

Pour améliorer la marchabilité des villes suisses, l'étude⁴ a formulé des recommandations concrètes :

- > Donner plus d'espace à la mobilité piétonne.
- > Créer davantage de zones piétonnes et de rencontre.
- > Réduire la vitesse du trafic

> Formation

2 et 3 décembre 2020, 9.30–17.00 h, Lausanne

Cours d'introduction «Architecture sans obstacles»

Tarifs: bienfaiteurs Fr. 350.–
non-membres Fr. 650.–

Inscription:

centre@architecturesansobstacles.ch

individuel motorisé sur le reste du réseau.

- > Raccourcir les temps d'attente aux feux de signalisation.
- > Séparer les infrastructures pour les mobilités piétons et cycles.
- > Mieux doter les services de mobilité piétonne.

Le Centre suisse est cependant persuadé qu'une bonne marchabilité ne sera atteinte que si l'accessibilité est garantie pour tous.

Mutations

- > **Nadine Kahnt**, ingénieur diplômée FH/MAS ETH, complète l'équipe du Centre suisse depuis juin 2020. Elle enrichit le savoir-faire du Centre par son expérience en tant qu'architecte et publiciste.
- > **Eva Bühlmann**, architecte avec une longue expérience en tant que conductrice de travaux, complète l'équipe du service de consultation «Hindernisfrei Bauen Luzern».

Source :

⁴ Parue en juin 2020, l'étude «Marchabilité et santé» a été menée par actif-trafiC, en collaboration avec Mobilité piétonne Suisse et la HSR de Rapperswil. Pour des informations complémentaires, voir : <https://mobilitepietonne.ch/>



Des appareils problématiques et leurs d'espoir

Je me rends compte du degré d'autonomie que mon appartement me garantit en tant que malvoyante lorsque je rends visite à des amis et que je vois leur cuisine.

Je suis particulièrement attachée à ma cuisinière Ceran car malgré son âge, ses boutons pivotants s'enclenchent et les vignettes des différents programmes du four sont bien visibles. C'est pourquoi, j'hésite à la changer. Les nouveaux appareils intelligents ne brillent pas par leur contrastéité. Le marquage sur les plaques à induction est très discret, et surtout pas tactile. Ceci m'obligerait à faire une courbette devant les plaques pour déceler le bon endroit afin d'activer la fonction désirée. J'ai toutefois le privilège d'être propriétaire de mon appartement et d'être ainsi complètement libre de choisir le futur modèle de four ou de machine à laver.

Le souvenir du mauvais éclairage dans l'entrée du logement me rappelle que l'on peut s'habituer à des mauvaises conditions. Nous y avons remédié il y a deux ans lors de la rénovation de la salle de bains et des toilettes. Depuis lors, des spots LED encastrés éclairent avantageusement toute cette zone. C'est sans comparaison avec avant et à chaque fois une joie d'entrer dans le logement.

Le contraste et l'éclairage sont des éléments essentiels. Pour augmenter le confort, l'ajout d'éléments tactiles facilitant l'utilisation d'un appareil sans le regarder m'aide fortement. Le fait de devoir regarder de près provoque souvent des déformations et des tensions douloureuses chez les personnes malvoyantes.

Les points gommés permettent aussi d'adapter tactilement les appareils ménagers ou de marquer sa propre sonnette pour des invités malvoyants si l'on habite dans un immeuble résidentiel. La visibilité insuffisante des marches pose un autre problème.

Parfois, le développement technologique nous apporte à nous malvoyants une grande aide, par exemple

par le biais de commandes vocales de l'éclairage ou des stores ou grâce à des produits électroniques grand public. Je le remarque avec mes amis : une fois ces éléments installés, la vie est plus agréable. Mais la crainte des pannes et la dépendance envers les techniciens, qui en découle, nous font d'abord hésiter.

Pour conclure, je désire mentionner un sujet qui peut me rendre furieuse : les ascenseurs. Je ne comprends pas pourquoi ces derniers doivent être si peu conviviaux. Si l'écran n'est pas tactile, les touches ne sont généralement pas problématiques. Les inscriptions en noir sur du métal n'offrent cependant aucun contraste. La bande lumineuse à côté du tableau n'illumine pas les boutons, mais aveugle l'utilisatrice que je suis et empire ma situation. Une annonce acoustique discrète de l'étage ne serait également pas un luxe, car bientôt chaque jouet d'enfant, aussi bon marché soit-il, pourra parler.

Quant à la conception des aménagements intérieurs et des appareils techniques, j'y décèle souvent un déséquilibre entre le design et la fonctionnalité, le premier étant – selon moi – souvent privilégié. Et quant aux produits sur mesure, ils sont souvent laids. Alors que tout brillant chef de cuisine se distingue en imaginant un plat raffiné à partir d'ingrédients les plus simples, je pense qu'une conception intelligente se caractérise par le fait qu'elle intègre les besoins des utilisatrices*teurs – même ceux des personnes malvoyantes ou aveugles – sans marquer d'un signe distinctif le bâtiment ou l'appareil.

Serais-je trop exigeante ?

Bettina Gruber Haberditz

Services de consultations cantonaux

Conseillères et conseillers ayant des connaissances spécifiques dans chaque canton:
www.architecturesansobstacles.ch/service-de-consultation/

Impressum

Photo page de garde : © Christopher Kelemen/Wings for Life International, Salzburg (A)
Éditrice : Architecture sans obstacles – Le Centre spécialisé suisse, Kernstrasse 57, 8004 Zurich
Tirage : 2000 exemplaires en allemand, 500 en français
Impression : Alder Print und Media AG, 9245 Oberbüren